



AVIS DE CLOTURE DE CONCERTATION

SAINT MEDARD EN JALLES

Aménagement des rues Aurel Chazeau, Péricot et acacias

Le public est informé que par la délibération n°2022-448, en date du 7 juillet 2022, le conseil de Bordeaux Métropole a décidé d'ouvrir une concertation sur le **projet d'aménagement des rues Aurel Chazeau , Péricot et acacias à Saint Médard en Jalles .**

Bordeaux Métropole informe de la clôture de cette concertation.

Le public pourra inscrire ses observations jusqu'au lundi 21 novembre 2022 à 12h00 dernier délai, dans les registres ouverts à cet effet en Mairie de Saint Médard en Jalles et au Pôle Territorial Ouest de Bordeaux Métropole, ainsi que sur le site internet de la participation Bordeaux Métropole www.participation.bordeaux-metropole.fr (thématique : déplacements).

Le Président de Bordeaux Métropole